

Autres unions
À l'heure des printemps

Écrire sous influences
Marie-Hélène Poitras

Enjeux régionaux
Résidences d'auteurs

L'Unique

LE JOURNAL DE L'UNION DES ÉCRIVAINES ET DES ÉCRIVAINS QUÉBÉCOIS

Volume 14

Numéro 2 Juin 2012

Agence
littéraire

UNEQ

L'UNEQ a initié un projet-pilote d'agence littéraire. Le projet a déclenché l'envoi massif de plus de quatre-vingts manuscrits. Certains y ont vu du favoritisme. D'autres une façon d'améliorer leurs conditions de vie. Retour sur un dossier qui a fait couler beaucoup d'encre.

----- PAGE 3

Organisation militante, l'UNEQ s'est impliquée depuis sa création dans plusieurs causes qui, même si elles ne touchent pas immédiatement ses membres, concernent la survie de la société québécoise en général, la qualité de la langue française ou l'avenir du Québec. Survol de l'histoire militante de notre union.

----- PAGE 4



NE RANGEZ PAS VOS CASSEROLES!

Vous risquez d'en avoir encore besoin. Les lois ou les projets de loi qui paraissent iniques ne manquent pas. Il est vrai que la Loi 78 est difficile à surpasser, mais le projet de loi C-11 sur le droit d'auteur qui dépouille largement les créateurs de leurs droits n'est pas mal non plus. Et pourtant celui-là n'émeut pas les médias, ou si peu, et s'il mobilise les associations de créateurs, il n'a pas mené les artistes eux-mêmes à descendre en grand nombre dans la rue. Peut-être devrait-on demander aux étudiants de nous insuffler un peu de leur conviction et de leur énergie à défendre leurs intérêts? La cause des créateurs a moins d'écho, semble-t-il, non seulement dans la population, mais, et c'est dommage, chez les artistes eux-mêmes. Ceci expliquerait-il cela? Si oui, que faire? La question est d'autant plus importante que les artistes régis par la Loi sur le statut de l'artiste 32.01, celle qui ne permet pas de négocier de convention collective, ont été approchés par des représentants du ministère de la Culture qui leur ont proposé de participer à de nouvelles rencontres avec les diffuseurs dans le but de définir des conditions de pratiques minimales. Pendant ces rencontres, pourrions-nous compter sur l'appui bruyant de vos casseroles réelles ou virtuelles?

Notre engagement à nous, membres du conseil d'administration, direction de l'UNEQ et comité de rédaction de *L'Unique* est de bien vous informer des enjeux et des actions entreprises, de vous offrir un lieu de discussion qui nous permettra de recueillir vos opinions et de les transmettre aux éditeurs avec qui nous discuterons. Voilà pourquoi *L'Unique* a changé de visage, pas beaucoup mais un peu tout de même puisqu'il devient, sous la gouverne de Jean-François Caron et avec une équipe renouvelée, un peu plus militant et davantage axé sur les questions politiques et syndicales. Voilà aussi pourquoi *L'Unique* est davantage présent sur les réseaux sociaux par Facebook et Twitter, et pourquoi le nouveau rédacteur en chef rédige un blogue (luniquejournal.wordpress.com) auquel vous êtes invités à réagir. C'est notre façon à nous de taper sur les casseroles. L'ancienne équipe a choisi de ne pas suivre et elle s'en explique en page 14.

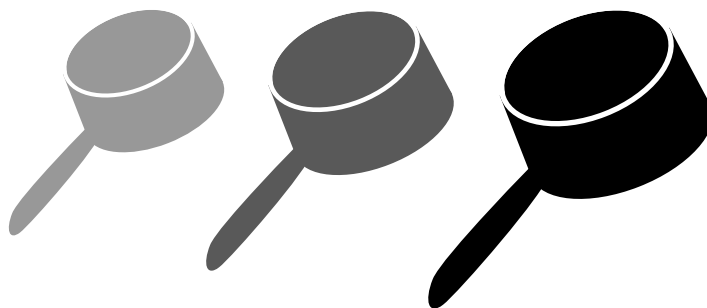
Mais il n'y a pas que les luttes. Il y a aussi les dossiers qui continuent d'avancer et les nouveaux projets. La direction travaille en ce moment au déploiement sur le site de l'UNEQ d'une zone réservée aux membres où ils pourront consulter de la documentation ainsi que la version numérique du bottin, et mettre à jour eux-mêmes leurs coordonnées. Cette zone sera en activité au cours de l'automne prochain. Nous avons également sollicité la Authors' Guild américaine pour obtenir une licence nous permettant d'adapter leur outil de conception de microsites pour nos membres. Rendez-vous à authorsguild.net pour des exemples de ces microsites et une séance d'essai.

Par ailleurs, la préparation du troisième volet d'enregistrement de dix poètes pour la plateforme numérique internationale de Lyrikline.org est en cours et la réalisation du projet devrait être terminée à l'automne. Actuellement, on peut déjà entendre la voix de 25 poètes qui lisent chacun une dizaine de leurs poèmes.

C'est à l'automne également que l'agent littéraire avec lequel nous avons travaillé dans le cadre du projet-pilote qui s'est terminé en mars dernier, Patrick Leimgruber, fera rapport au conseil d'administration de l'évolution du dossier des cinq écrivains qu'il a choisi de représenter. Nous continuerons à suivre de près cette expérience et déciderons, à la lumière des résultats, s'il y a lieu de poursuivre dans cette direction.

Bon été!

► Danièle Simpson



Toute l'équipe de *L'Unique* profite de ce numéro pour vous souhaiter qu'un été mémorable suive ce printemps que certains ont proclamé historique. Que votre saison estivale soit ponctuée d'inspirations foudroyantes, d'élans lyriques et passionnés, mais aussi du calme et du ressourcement qui favorisent l'écriture. Que de bonnes lectures se présentent sur les chemins que vous choisirez, et surtout... Que l'envie d'écrire ne se perde pas! (J.-F. Caron)

DES NOUVELLES
DE L'UNEQ

L'AGENCE LITTÉRAIRE, KOSS ÇA DONNE?

Le projet d'agence littéraire a suscité un débat philosophique: quel est le rôle d'une union? Prôner l'égalité absolue entre les membres ou promouvoir les intérêts de certains dans l'espoir qu'un jour l'exception se transforme en règle?



automne dernier, quelque quatre-vingts manuscrits ont envahi le troisième étage de la Maison des Écrivains. Le projet-pilote d'agence littéraire, initié par l'UNEQ, avait pour but d'inciter les écrivains à se décrocher un agent littéraire afin d'améliorer leurs conditions de vie. L'initiative a suscité tellement d'enthousiasme que certains ont décidé d'envoyer plusieurs manuscrits, certains dépassant parfois sept cents pages.

Il y a eu des appels sincères, parfois troublants, sur la misère de la vie quotidienne des écrivains et le bien-fondé d'une telle démarche. Plusieurs rêvaient d'être choisis, parce qu'avoir un agent, c'est voir miroiter des lendemains un peu plus chantants. D'autres se sont farouchement opposés, ne comprenant pas l'utilité des agents littéraires au Québec, encore moins ce 12,5 % que l'agent perçoit. Des objections ont été entendues : *je ne touche que 10 % des redevances, koss ça donne d'avoir un agent, il va-tu prendre 12,5 % sur mon 10 % ?* C'est vrai, c'est dur de lui donner douze cents du miséreux dollar que l'on touche (si et quand on le touche), surtout depuis que le gouvernement Harper a décidé de retirer le cent du marché.

Vendre deux mille exemplaires au Québec est considéré comme un mini succès. Sur deux cents dollars qui nous reviennent, l'agent n'en touche que vingt-cinq. Vu de cet angle, il faut plutôt renverser la question : en quoi est-il rentable d'être agent littéraire? Sur notre îlot francophone perdu au milieu de l'océan anglophone, hélas, seule une petite minorité d'insulaires lit. Être agent littéraire au Québec, c'est se prendre pour Christophe Colomb, non seulement parce qu'il faut défricher une terre vierge où le métier d'écrivain a grandement besoin d'être professionnalisé, mais aussi pour que sa pratique soit rentable, il faut conquérir d'autres territoires.

Les rares agents essayent d'établir des relations plus harmonieuses avec les éditeurs avec qui ils négocient de meilleurs contrats. Par exemple, si l'éditeur n'a à son actif aucun titre traduit, l'agent essaiera de limiter ses territoires. L'éditeur en question publiera au Québec et l'agent gardera les droits de traduction. Plus il en vend ailleurs, mieux c'est pour tout le monde.

Les écrivains, souvent extasiés devant l'idée d'être publiés, ne lisent pas toujours très bien les contrats qu'ils signent. Un agent leur aurait évité quelques erreurs et aurait peut-être traduit quelques titres dans une langue étrangère. À condition que ça lui plaise, évidemment. La traduction des livres québécois, contrairement à ce que prêchent certains éditeurs, n'est pas plus difficile que la traduction des livres portugais ou anglais. Ce qui la rend difficile, c'est notre machine subventionnaire. L'édition, paralysée par le système des subventions, ne fait souvent que le *strict minimum*, histoire de ramasser les points pour le prochain dépôt. En revanche, sans l'aide du gouvernement, l'agent se doit de faire le *strict maximum*, quand nous n'avons pas la chance d'avoir un éditeur qui fait aussi le travail de l'agent. Ça existe, mais c'est plutôt rare.

Le véritable débat soulevé par l'UNEQ, ce n'est pas combien l'agent va prendre sur nos redevances, c'est plutôt l'idée d'introduire un principe *concurrentiel* au sein d'un organisme ayant pour fondement l'*égalité* entre ses membres.

Être agent littéraire au Québec, c'est se prendre pour Christophe Colomb, non seulement parce qu'il faut défricher une terre vierge où le métier d'écrivain a grandement besoin d'être professionnalisé, mais aussi pour que sa pratique soit rentable, il faut conquérir d'autres territoires.

Sauf que le principe d'égalité absolue inventé par Rousseau est un concept dépassé et, la mission d'une union, c'est aussi de défendre les intérêts de ses membres. Or, les intérêts premiers des auteurs, c'est de vivre un peu de leur art. Il faut peut-être se réjouir pour les sélectionnés, parce que leur visibilité sur la scène internationale professionnaliserait notre

métier et incitera peut-être la création d'autres agences, pour qu'un jour, il y ait plus de cinq auteurs québécois à être lus en japonais ou en tchèque. Tout ça, dans l'espoir qu'on arrête de se croire destinés à un petit pain et à une petite littérature.

► Maya Ombasic

ERRATUM : La photo de Maya Ombasic du dernier numéro (Entretiens enchaînés) aurait dû être créditée à Philippe Gay.

L'UNEQ MILITANTE RAPIDE SURVOL DE L'HISTOIRE MILITANTE DE L'UNEQ

L'histoire de l'UNEQ nous apprend qu'elle est une organisation militante. Rappel de quelques prises de positions publiques de l'UNEQ, d'hier à aujourd'hui.

La situation est trouble. La crise sociale, magnifiée par le conflit étudiant, a révélé l'idéologie de nos dirigeants. La casserole judiciaire dans laquelle le gouvernement Charest a fait cuire le mouvement étudiant déborde. La question étudiante obnubile les Québécois depuis plus de cent jours.

Les membres de l'UNEQ ont été consultés sur le sujet, les avis étaient partagés, presque moitié moitié, avec une faible minorité contre la hausse. L'UNEQ a donc pris position en demandant publiquement que le gouvernement respecte les étudiants. Elle s'est aussi prononcée contre la loi 78. Le communiqué diffusé le 18 mai, le jour même de la promulgation de la loi à l'Assemblée nationale après une nuit complète de débats énergiques, débutait ainsi :

« La décision prise par le premier ministre Charest d'adopter une loi spéciale extrêmement dure pour mettre un terme à la grève étudiante interpelle les écrivains à la fois comme artistes sensibles aux mouvements de leur société et comme citoyens soucieux du respect des institutions démocratiques et des droits associatifs. L'Union des écrivaines et des écrivains québécois (UNEQ) dénonce cette loi et se joint à ceux et celles qui croient que les restrictions imposées au droit de manifester et les amendes exorbitantes en cas d'infraction ne pourront pas régler la crise actuelle comme auraient pu le faire des négociations entreprises de bonne foi avec les associations étudiantes. »¹

Le conflit étudiant ne fait certes pas l'unanimité. Les résultats de la consultation de l'UNEQ auprès de ses membres montrent à quel point le débat est polarisé. Sur les 442 réponses reçues (soit 31 % des membres), 186 membres (42 %) considéraient que l'UNEQ devait appuyer les étudiants de façon non équivoque ; 167 (38 %) considéraient plutôt que l'UNEQ devait seulement réitérer sa demande au gouvernement Charest de négocier avec tous les représentants étudiants ; et 89 (20 % des répondants) considéraient enfin que l'UNEQ ne devait pas prendre position plus qu'elle ne l'avait fait jusque-là.

Positions historiques

Organisation militante, l'UNEQ s'est impliquée depuis sa création dans plusieurs causes qui, même si elles ne touchent pas immédiatement ses membres, concernent la survie de la société québécoise en général, la qualité de la langue française ou l'avenir du Québec, de la souveraineté.

Dans les années 80, l'UNEQ a eu l'occasion de prendre position sur plusieurs sujets. En 1986², elle adhère au Mouvement Québec français ; en 1987, elle s'insurge publiquement contre l'entente de libre-échange Canada/États-Unis, car elle y voit une possible brèche dans la protection de la culture et de la langue française.

La casserole judiciaire dans laquelle le gouvernement Charest a fait cuire le mouvement étudiant déborde.

La question étudiante obnubile les Québécois depuis plus de cent jours.

La même année, l'UNEQ revendique haut et fort un renforcement de la loi 101. En 2003, face à la désagrégation de la programmation culturelle à la radio de Radio-Canada, à l'abolition même de ce que l'on a déjà nommé la « chaîne culturelle », un mouvement nouveau, le MAL (Mouvement pour les Arts et des Lettres), fondé en 2000 entre autres par des membres de l'UNEQ, manifeste son désaccord profond. Le 30 novembre 2003, une centaine d'écrivains et de sympathisants se présentent

UNEQ

Union des écrivaines et des écrivains québécois

Conseil d'administration

Danièle Simpson, présidente
André Roy, vice-président
Suzanne Aubry, secrétaire-trésorière
Mylène Bouchard, administratrice, représentante des régions
Élise Desaulniers, administratrice
Sylvie Desrosiers, administratrice
Sylvain Meunier, administrateur

Comité de rédaction

Jean-François Caron, rédacteur en chef
Ève Boissonnault, Bertrand Laverdure,
Maya Ombasic, André Roy

Conception graphique

France Tardif

Maison des écrivains

3492, avenue Laval, Montréal
(Québec) H2X 3C8
Téléphone : 514 849-8540
Télécopieur : 514 849-6239
ecrivez@uneq.qc.ca

www.uneq.qc.ca

www.litterature.org

www.luniquejournal.wordpress.com

facebook.com/LuniqueJournalDeLuneq/

La parution d'une annonce dans notre bulletin ou l'insertion d'une publicité dans un envoi de *L'Unique* ne signifie pas que l'Union endosse ces produits ou services.

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2012

devant l'édifice de la SRC pour réclamer plus de contenu littéraire et culturel sur les ondes de la télévision publique.

L'avenir

L'UNEQ défend depuis des décennies les mêmes dossiers sur le statut de l'écrivain, la dignité financière des écrivains, attaquée sans cesse par des penseurs de droite qui négligent et ridiculisent l'apport des gens de lettres dans la fondation d'une nation, l'économie mondialisée ou l'avenir outrageusement technologique et technicienne qui nous attend.

Des compagnies comme Narrative science³ (*We transform data into stories and insight*) développent des algorithmes et des logiciels qui permettront à des organes de presse de se débarrasser d'un fort contingent de journalistes. Les progrès de ces techniques de récolte de données et de composition journalistique sont à même de produire, aujourd'hui, des comptes rendus élégants et littérairement corrects de joutes sportives (avec référence à l'histoire des statistiques du sport traité) en moins de douze secondes. Nous n'en sommes pas, pitié, encore à inventer des machines qui écrivent des romans intéressants, mais il est indéniable que tous les efforts des tenants du développement des outils technologiques de pointe semblent vouloir

concurrencer dans un avenir rapproché les compétences de certains des membres de l'UNEQ.

Pierre Lavoie, en quittant ses fonctions de directeur général de l'UNEQ, après plus de dix ans de loyaux services pour l'organisation, a publié une lettre dans *L'Unique* (décembre 2010), rappelant « l'importance que les écrivains demeurent solidaires ». Soulignons tous les défis que ce mot contient, toute la vigueur qu'il impose et tout l'espoir qu'il génère.

Le conflit étudiant n'est-il qu'un feu de paille? Le néolibéralisme du gouvernement Charest, les dérives du projet de loi omnibus C-38, les attaques répétées du gouvernement Harper contre les acquis des politiques qui défendent les droits d'auteur ne sont-elles que pures illusions?

Les temps sont à l'outrance et au débat, à la prise de position et à la défense publique de nos acquis, de nos droits, de la dignité économique et sociale des écrivains, des intellectuels. C'est dans ce contexte qu'une association comme l'UNEQ est appelée à réfléchir et à trouver des moyens de répondre à ces affronts politiques divers.

► Bertrand Laverdure

L'UNION AU TEMPS DES RÉVOLUTIONS

Quand s'écroule un système, quel virage doivent prendre les Unions? Suivre la ligne officielle ou celle des réformateurs? Et comment faire si les allégeances politiques et philosophiques de ses membres divergent? Les printemps arabes ont vu la dissolution, mais aussi la création de nouvelles associations.

Quel est le rôle d'une union quand le cours « normal » de la vie prend soudainement l'allure d'un cheval indomptable? Que font les unions des écrivains arabes pour leurs membres? Le monde entier a suivi avec intérêt les printemps arabes et les plumes prolifiques de leurs écrivains. Pourtant, il faut se rendre à l'évidence que si l'union fait la force, les associations ne sont pas toujours neutres par rapport aux régimes et gouvernements en place.

Bien souvent, face à la logique dictatoriale, le choix manichéen s'impose: (souvent) pour, ou (timidement) contre. Est-ce la raison pour laquelle aucune des révolutions arabes n'a pris naissance chez les intellectuels? Les révolutions sont nées d'un soulèvement populaire, mais la Culture reprend peu à peu sa place de luciole sur l'épineux chemin de la liberté. Ainsi, écoeurés par

le statut d'écrivains « officiels » de l'Union des Écrivains Arabes, plusieurs intellectuels se sont retirés, incrédules devant les allégeances politiques de certains membres (voir *lorientlitteraire.com*). Parce que, déclarent les plus critiques, comme le poète Adonis, le journaliste Ziad Majed ou l'écrivain Zakaria Tamer, au temps des révolutions, l'écrivain est, par définition, révolutionnaire. Sans quoi, il pervertit sa figure revendicatrice et avant-gardiste.

Réjouissons-nous, car, grâce à la dissolution de l'une, il y a eu la naissance de trois nouvelles institutions en Syrie: la Ligue des Écrivains, l'Association des Plasticiens et l'Association des Artistes et Créateurs. Parce qu'il ne faut pas seulement essayer de renverser un régime, il faut surtout lui substituer de nouvelles institutions indépendantes. À suivre attentivement, leur fleurissement sur la voie de la liberté.

► Maya Ombasic

DES NOUVELLES
DES RÉGIONSQUÉBEC
CHAUDIÈRE-APPALACHES

▶ Nora Atalla

Prix, distinction et bourse

En mai dernier, le Prix de poésie Estuaire – Bistro Leméac a été décerné à *Normand de Bellefeuille* pour son recueil *Mon visage* publié aux éditions du Noroît, choisi parmi les 75 recueils reçus cette année. De leur côté, *Martine Latulippe* a reçu une mention spéciale pour *La maison blonde* aux Prix de la nouvelle de Radio-Canada, tandis que *Claudine Paquet* était du nombre des finalistes pour *La junkie et les petites prières*. Enfin, *Valérie Forgues* a obtenu la bourse mi-carrière du CALQ pour l'écriture de son second roman.

Nouvelles parutions

Plusieurs nouvelles publications d'auteurs de Québec ont rejoint les rayons dernièrement. C'est le cas des romans de *Carmen Robertson*, *La fugueuse* (Guy Saint-Jean éditeur) et de *Richard Ste-Marie*, *L'Inaveu* (Alire).

Cinquante-huit textes de poètes de Québec ont aussi paru dans le numéro 8 de *Poésie*. Deux textes de Valérie Forgues, «Trilogie des enfermements» et «La Chambre-forêt», ont paru en France dans *Voyage à l'île Paria*, aux Éditions Rhubarbe.

Les éditions Trois-Pistoles nous donnent aussi à lire *Ton nom est Nikutshash – Récits par hasard*, de *Monique Miville-Deschênes*, qui avait déjà publié son premier roman, *Chavire*, à la même maison.

Enfin, en littérature jeunesse, ont paru *Bouge avec Galette* et *Galette joue la vedette*, puis *Madame Poule est amoureuse* (Dominique et compagnie pour les trois titres), de *Lina Rousseau*, tandis que *Claudine Paquet* a publié *Hubert au pays des mille collines* (Éd. Pierre Tisseyre).

Sur les ondes

Au début du mois de mai, l'écrivain *Alix Renaud* a été reçu à l'émission *C'est trop tard pour nous*, animée par Pedro Carbajal, où il a été question de son roman *La femme avant Ève* (GID). De plus, l'émission littéraire *Encrage*, diffusée le dimanche midi sur les ondes de CKRL (89,1), compte maintenant Valérie Forgues comme collaboratrice. Elle y propose des chroniques livres.

Sur les planches

Les Vendredis de poésie du TAP continuent d'inviter des poètes de Québec à se produire sur scène. Au cours du dernier mois ont d'ailleurs été reçus *Marité Villeneuve*, *Michel Pleau*, *Dominic Gagné* et *René Gagnon*. Le 20 avril dernier, *Claudette Frenette* et *Catherine Fortin* ont aussi participé à une soirée de poésie, cette fois à la Bibliothèque Laure-Conan de La Malbaie.

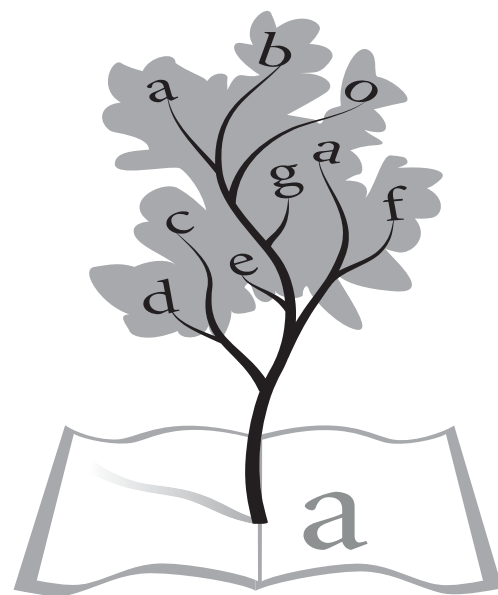


Illustration : © France Tardif

À l'occasion de *Québec La Muse* du Salon international du livre de Québec, *Marie Saint-Hilaire-Tremblay*, *Lyne Richard*, *Claude Paradis*, *Geneviève Lévesque* et Michel Pleau ont lu leurs poèmes au Largo et au Petit Café du Palais Montcalm.

Le Printemps des poètes

Le 5^e *Printemps des poètes* a offert un panorama représentatif de la vitalité de la poésie dans la région de Québec grâce à un programme auquel ont pris part de nombreux poètes. Sous la direction d'*Isabelle Forest* ont paru dans le numéro 66 d'*Exit* les textes d'une cinquantaine d'entre eux.

Nos collaborateurs

L'Unique est fier d'avoir parmi ses collaborateurs de toutes les régions des auteurs énergiques et profondément engagés pour un milieu littéraire vivant. Saluons l'implication de **Nora Atalla**, notre représentante des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches, qui a été invitée du 12 au 26 mars à Bamako et à Dakar par les ambassades du Canada pour la Quinzaine de la Francophonie, où elle a participé à diverses activités poétiques et donné des ateliers de poésie dans plusieurs lycées. Pour la quatrième année consécutive, elle a aussi organisé et animé la Nuit de poésie du Bar Sainte-Angèle, où étaient invités vingt-cinq poètes. Enfin, tout comme **Claudine Bertrand** et **Catherine Mavrikakis**, notre précieuse collaboratrice a récemment été publiée dans l'anthologie *Dans le ventre des femmes*, à Paris. Félicitons aussi **Leslie Piché**, représentante pour Laval, qui s'est vue attribuer par la Ville de Laval, en mai dernier, un trophée Hosia, catégorie Art, culture et communications.

J.-F. Caron

LAVAL

► Leslie Piché

En mars

Pour la Journée mondiale de la poésie, le Café Le Signet reçoit *Aimée Dandois* et le violoncelliste *Ludovic Glorieux*, interprète d'une œuvre originale de Mæva Clermont, inspirée du recueil de la poète, *Vie en berne*; une production de la Société littéraire de Laval (SLL). Au même café, micro ouvert « Gens de paroles », animé par *Nancy R. Lange*, le dernier d'une 2^e série produite par la SLL, en partenariat avec la CRÉ de Laval. La Corporation lavalloise pour le développement de l'art photographique (CLDAP) lance *Confidences*, un collectif de photos et de poèmes, dont deux des Lavallois *Patrick Coppens* et *Claude Drouin*.

En avril

Les quatre samedis de ce Mois national de la poésie, ce même café du Vieux Sainte-Rose est l'hôte d'autant d'événements produits par la SLL : *Haïti, la terre qui chante*, avec *Yves Patrick Augustin*; *L'anarchie de la lumière*, avec *José Acquelin*, *Reviens chanter rossignol*, avec Nancy R. Lange; *Le chat dans le bœuf*, avec *Francine Allard*. La SLL et ses membres soulignent aussi la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur : dans les Serres Sylvain Cléroux de Sainte-Dorothée, *Francine Allard* lit des textes sur le thème *Arbres, fleurs et jardins*; Nancy R. Lange est au Domaine des Forges, avec son spectacle multimédia *Au seuil du Bleu*; *Andrée Dahan*, à la bibliothèque Germaine-Guèvremont; *Marie Brassard*, à la librairie Carcajou; *Danielle Shelton* distribue des revues *Brèves littéraires* aux usagers des bus de la STL et du métro Montmorency.

En mai

Pour son dernier café littéraire de la saison, la SLL reçoit à la Maison des arts, *Catherine Mavrikakis*; l'entrevue est animée par *Madeleine Dalphond-Guiral*. En deuxième partie, *Leslie Piché* présente le spectacle multimédia *Développement inclus*, sa poésie et des images de *Caroline Saint-Pierre*. Quatre membres de la SLL, les Oxymorons, lancent un collectif de micro-récits, *Souvenirs oubliés*. L'organisme Lis avec moi reprend ses activités d'été, au grand plaisir des petits : *Lis avec moi dans la rue* et *Ma tente à lire*.



Photo : R. A. Warren

14 avril 2012, Café Le Signet : 2^e samedi du Mois national de la poésie. De gauche à droite, à l'arrière : *Claude Drouin*, *Jean-Luc Proulx*, *Aspasia Wortlitzky*, *Aimée Dandois*, *Françoise Belu*, *Gaëlle Le Clézio-Classaens*; à l'avant-plan : *Luce Pelletier*, *José Acquelin*, *Leslie Piché*.

ESTRIE

► Anne Brigitte Renaud

Réflexion sur l'état des lieux

Lors de la dernière assemblée générale du Conseil de la culture de l'Estrie, les membres ont, dans un premier temps, reconnu le dynamisme du milieu, la qualité et la variété de la production, mais ils ont aussi, dans un deuxième temps, fait ressortir que le domaine culturel et artistique estrien manque de reconnaissance. Depuis, afin de mieux connaître les besoins réels et les volontés des artistes et artisans, un comité de travail a dégagé des étapes et des chantiers de réalisation. Ces exercices, dont les objectifs sont de renforcer la crédibilité, le financement, la visibilité et l'importance des arts et de la culture comme vecteur de développement régional, culmineront fin 2013 ou début 2014 par la tenue d'états généraux.

Les premières consultations débutées au printemps consistent à faire ressortir et à cibler les enjeux prioritaires en lien avec les arts et la culture en Estrie, les besoins, difficultés, visions, défis et actions à entreprendre afin de favoriser davantage l'avancement des domaines artistiques et culturels sur l'ensemble du territoire estrien. Pour leur part, les membres de la Commission des Lettres, livre et oralité ont participé à l'exercice le 16 avril dernier.

Étaient notamment présents la présidente de cette commission *Joëlle Thivierge*, directrice générale du Réseau BIBLIO de l'Estrie, secrétaire générale du Réseau BIBLIO du Québec et membre du conseil d'administration de la BANQ, *Ghislaine Thibault*, directrice générale du Salon du livre de l'Estrie, *Michel Gosselin*, président de l'AAACE, *Suzanne Pouliot*, présidente sortante de l'AAACE, *Claude Sirois*, professeur émérite de l'Université de Sherbrooke, et *Anne Brigitte Renaud*, déléguée de l'Estrie au comité Trans-Québec. Le conseil était représenté par *Guillaume Houle*, agent de développement, *Sylvie Bergeron*, présidente du conseil d'administration, et *Micheline Roy*, responsable des consultations. Pour cette première étape, les participants et participantes ont été invités à identifier ce qui leur semble être les enjeux prioritaires, les besoins, difficultés, éléments de vision et actions qui devraient être pris en compte pour favoriser le développement des arts et de la culture en Estrie.

Formation continue

Nous vous invitons à faire part de vos besoins à Anne Brigitte Renaud en ce qui concerne la formation continue. En tant que membre du comité de travail qui propose des activités de formation au Conseil de la culture de l'Estrie, elle se fera un plaisir de transmettre vos souhaits en votre nom.

Une page après l'autre

Création d'une résidence d'écriture

De plus en plus, les associations régionales aspirent à se doter d'une résidence d'écriture. Certaines y travaillent depuis des mois, voire des années, quelques-unes en rêvent, d'autres y sont finalement parvenues, mais rien n'assure leur pérennité.

En accueillant un écrivain en résidence, c'est la région tout entière qui s'en voit enrichie. Elle devient alors un lieu d'inspiration hors pair, finit par rayonner dans l'œuvre en devenant de l'auteur invité. Toute la communauté profite de la présence éphémère de ce nouvel arrivant, déraciné de son quotidien, mais des mondes littéraires plein ses bagages.

La dernière-née, la résidence d'écrivain du Fjord, mise sur pied par l'Association professionnelle des écrivains de la Sagamie (APES), a vu le jour en mars dernier. Un projet porteur pour une association qui fête justement ses 20 ans!

Danielle Dubé, présidente de l'APES, raconte que cela aura pris trois ans pour donner naissance au projet. « Le plus difficile a été de convaincre les subventionneurs. Chaque année, nous avons renouvelé notre demande au programme d'aide aux résidences d'écrivains du Conseil des arts du Canada. Après chaque refus, nous avons peaufiné le projet. L'arrondissement de La Baie et la Ville de Saguenay ont accepté de compléter le financement. Le défi, maintenant, c'est de rendre le projet pérenne mais le premier invité, le romancier et poète **Claude Le Bouthillier**, du Nouveau-Brunswick,

a été un très bon ambassadeur. Il a été d'une grande générosité envers la communauté. »

Danielle Dubé souligne que la région, avec son paysage hors du commun, possède une énergie littéraire et créatrice forte, qu'elle attribue en partie à son isolement. La résidence est ouverte à tous les écrivains québécois et canadiens ne vivant pas dans la région.

Dans la capitale

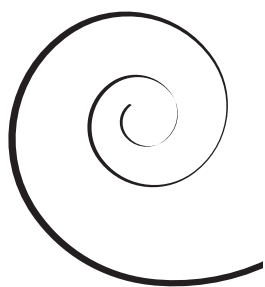
À Québec, la Maison de la littérature possède plusieurs résidences, la plupart fonctionnant en réciprocité avec des organismes à l'étranger, d'autres visant des écrivains québécois ou canadiens. La directrice, **Dominique Garon**, souligne que la demande qu'elle reçoit des écrivains est la suivante : « Envoyez-nous ailleurs ». Elle a cependant été surprise de recevoir une quinzaine de dossiers pour la résidence d'écriture pour la relève s'adressant à de jeunes auteurs vivant à Québec même.

Et ailleurs?

L'Association des auteurs et auteures de l'Outaouais organise un échange avec la Belgique; la bourse Gabrielle-Roy permet à un-e auteur-e de passer deux mois dans la résidence d'été de l'écrivaine dans la région de Charlevoix; la ville de Coaticook en Estrie possède un lieu d'accueil pour artistes et écrivains; la résidence internationale Flavia Cosma à Val David reçoit des écrivains d'ici et d'ailleurs. Des projets germent aussi un peu partout. On attend prochainement la création d'une résidence littéraire dans la maison natale de Louis Fréchette, à Lévis.

Et pour aller plus loin...

Le Conseil des arts et des lettres du Québec propose 17 résidences d'écriture, sur tout le continent américain, en Europe et en Asie. Pour information : www.calq.gouv.qc.ca/publications/residences.htm.



**ENJEUX
RÉGIONAUX**



Petites annonces

• Situé à St-Alexis-des-Monts (Mauricie), à 5 min. du village. 90 min. de Montréal. Grand terrain avec accès direct sur la rivière aux Écorces. Endroit retiré dans la forêt. Idéal pour retraite d'écriture. Location week-end (150 \$), semaine (750 \$) ou mois (2500 \$). Dominique Girard : 450 812-3436.

• Ex-professeur de français et ex-consultant en francisation à l'OQLF peut réviser vos textes à un tarif raisonnable. Raymond Paradis : 450 672-4893, raymondgparadis@gmail.com

• La Plume rousse : service d'animation scolaire, de révision et de rédaction. Aussi : cours de français et d'informatique. Danielle Malenfant, membre UNEQ et AEQJ : 450 263-8721, daniellemalenfant@yahoo.com

• À louer à Montréal : appartement pour séjour d'une semaine à 3 mois. Tout fourni : climatisation, Internet haute-vitesse, draps et serviettes, câble-télé, téléphone, foyer, etc. Rue Saint-Denis près des Carmélites. 500 \$/semaine. Louis-Philippe Hébert : 514 886-8102.

• Appartement à louer à Paris en août. Studio lumineux, 34 m², 900 euros ttc : électricité, téléphone+forfait interurbain gratuits, dont au Canada, télévision câble, Internet, lave-linge, baignoire et douche, cuisine équipée, literie, serviettes. Buttes Chaumont, M^o Belleville. evesimpsonranallo@hotmail.com.

• Traitement de texte du Sud-Ouest • Traitement de textes et correction d'épreuves à taux horaire. Verdun 514 767-0742

• Révision stylistique : les éditeurs sont sensibles à la qualité de la langue. On refuse parfois des textes valables parce que le style présente des faiblesses. Alain Gagnon, membre de l'UNEQ : 418 698-636, motpourdire28@videotron.ca

• Fabrication de livres numériques à partir de manuscrits sur logiciel Word, destinés aux diverses tablettes de lecture (iPad, Vibe, Sony, etc.). Ils se présentent sur support numérique avec protocole de sécurité pour la protection contre la copie (protection du droit d'auteur). Couverture incluse (graphisme, intégration d'images, résumés, encadrés, etc.). Possibilité de corriger les textes. Andrée Duchesneau, membre de l'UNEQ : 450 586-4575, lasalled@videotron.ca

• Services conseils aux auteurs : évaluation et négociation d'un contrat d'édition – représentation auprès d'éditeurs – édition électronique. Dominique Girard, membre de l'UNEQ, B.A.A., microprogramme de 2^e cycle en édition, U. de Sherbrooke. www.agencelitterairetraitdunion.com, 514 234-2002 info@agencelitterairetraitdunion.com

• Imprimante photo absolument neuve de marque HP. Prix à négocier. Nadia Ghalem : 514 739-5634.

CE QU'IL Y A DANS L'AIR DE GRIFFINTOWN

Marie-Hélène Poitras signait au printemps 2012 le roman *Griffintown*, jetant un regard neuf sur l'univers particulier des cochers du Vieux-Montréal. Elle nous parle de cette atmosphère qui l'imprègne encore aujourd'hui...

L « Je n'avais jamais pensé, en mettant le pied dans ce quartier glauque, odorant, qui me donnait la chienne au début je l'avoue, que je le coucherais par écrit un jour.

Des chevaux je n'ai jamais eu peur, mais des cochers de Griffintown, si. Au début, j'ai pensé quitter ce métier anachronique, très physique et risqué. Je ne sais pas ce qu'il y a dans l'air là-bas, un mélange de poussière et de crasse, un miasme qui écoeure et inspire, et j'ignore pour combien de temps encore le quartier ressemblera à ce que j'ai connu de lui avant que les promoteurs ne rasent son histoire et le reconfigurent, mais ça a été plus fort que moi, il a fallu que je retourne à Griffintown, ne serait-ce que pour soigner les chevaux qui vivaient dans ces écuries rafistolées à l'infini.

Les jours plus calmes, les cochers parlent. En dételant leur cheval, pendant que le cuir des harnais claque. Les jours où ça loade pas fort. Les jours d'orage, une fois qu'on est rentré au petit trot à l'écurie. On s'assoit sur une calèche dételée et les voilà qui racontent leur vie, où plutôt celle de ceux qui ne sont pas là. Et le lendemain, eux n'y sont pas, et d'autres sont là pour les faire exister à travers des histoires à coucher dehors qu'ils arrangent à leur goût pour l'esbroufe et l'effêt. Les chevaux aussi livrent un témoignage à travers leurs cicatrices, la ligne de leurs dents pour compter les années, leurs hennissements agacés et signes d'ac-

« La légende de ce coin de la ville est venue à moi et c'est sous son influence que j'ai écrit mon dernier roman. »

cointances qui les lient à d'autres bêtes. Le chat – teigneux, méfiant – parle, le cadavre du pigeon dévoré jusqu'à la patte parle, les quatre couches de peinture de couleurs différentes sur la calèche racontent une autre histoire. Bref, la légende de ce coin de la ville est venue à moi et c'est sous son influence que j'ai écrit mon dernier roman, qui n'est pas tant l'histoire d'un protagoniste que celle d'un territoire. J'ai mis beaucoup de temps à comprendre comment raconter Griffintown, comment lier les anecdotes que j'avais recueillies, comment me les approprier et les mettre en forme. Ces hommes brisés, ces femmes usées m'ont laissé approcher parce que je connaissais les chevaux. Plus qu'eux. Ils ne liront probablement pas mon livre et c'est mieux ainsi parce que je sais déjà qu'ils diraient : « Pourquoi t'as changé mon nom ? »,



Photo : Maxime G. Delisle

« Heille la Petite, t'as modifié les détails, c'est pas comme ça que ça s'est passé ! », etc. Et moi je veux pouvoir continuer à aller porter des pommes et des *peppermints* aux chevaux de Griffintown une fois de temps en temps. »

► Marie-Hélène Poitras

CV:

Dès sa première œuvre publiée, *Soudain le Minotaure* (Triptyque), Marie-Hélène Poitras a fait montre d'un talent certain, raflant déjà le Prix Anne-Hébert et suscitant l'intérêt ici comme à l'étranger grâce à la traduction de ce roman (anglais, espagnol et italien). Depuis, elle a aussi attiré l'attention avec le recueil de nouvelles *La mort de mignonne* et sa série jeunesse *Rock et Rose*. (J.-F. Caron)

10
ERREURS

LE PACTE SANS PACTOLE

À NE PAS COMMETTRE LORS DE LA SIGNATURE D'UN CONTRAT D'ÉDITION

L'avocate en droit du divertissement, M^e Véronique Roy, nous dévoile son palmarès des dix erreurs les plus communes – et les plus coûteuses – que commettent les auteurs lors de la signature d'un contrat d'édition.

Ca y est ! Après des mois de recherche et une attente qui frôle l'interminable, vous recevez enfin un « oui » de la part d'un éditeur qui accepte de publier votre livre. L'affaire est dans le sac ? Pas avant d'avoir signé en toute connaissance de cause un contrat qui pourrait se révéler un frein important à votre carrière et à vos finances, nous explique M^e Roy. Palmarès à se remémorer...

1 – Oublier le rôle essentiel que joue l'auteur dans l'industrie du livre Dans le contexte de la signature d'un contrat, l'auteur doit reconnaître – et se souvenir à toutes les étapes de la négociation – le rôle essentiel qu'il joue dans la « chaîne d'édition ». Sans son œuvre, il n'y a pas de livre. Plus encore, un éditeur bénéficie de crédits d'impôts et de subventions selon le nombre de livres publiés chaque année par sa maison d'édition. Retirez-lui le droit à votre œuvre et il verra ces sommes diminuer. Négociez ! Vous avez autant de poids et de pouvoirs que l'éditeur qui se tient devant vous.

2 – Signer sur-le-champ L'erreur la plus fréquente est de signer un contrat d'édition sur-le-champ, sans d'abord prendre connaissance de ce qu'il contient. Assurez-vous de bien lire le contrat qu'on vous propose, de comprendre chacune des clauses qui devront vous satisfaire aujourd'hui, mais encore demain. De plus, l'éditeur n'est pas en droit de vous presser à signer. S'il le fait, la méfiance est de mise. Demandez à apporter le contrat à la maison où vous pourrez le lire et le relire, à votre rythme. Un éditeur respectueux et intéressé par votre œuvre acceptera votre requête.

3 – Accepter des conditions que l'on ne comprend pas Un contrat, quel qu'il soit, a l'obligation d'être clair pour ceux et celles qui le signent. Gare au jargon technique et aux formulations de phrases embrouillées. Vous avez le droit de demander des éclaircissements à l'éditeur et, surtout, de faire ajouter des rectifications au contrat. Dans le doute, et si vous n'obtenez pas les explications nécessaires de la part de l'éditeur, communiquez avec l'UNEQ qui offre des services de consultation juridique. Vous éviterez ainsi des mauvaises surprises.

4 – Accorder une licence sur tout support Un support est un mode d'exploitation qui accueillera l'œuvre, qu'il soit papier ou numérique. La technologie avance de nos jours très rapidement et les lois et usages ont parfois du mal à garder le rythme. Par exemple, l'édition numérique ne comporte aucun usage ni aucune loi qui prévoit les pourcentages des redevances auxquelles un auteur a droit. Ainsi, il est sage de refuser une clause conférant à l'éditeur des droits pour « tout support » puisque les usages de tous ces supports ne sont pas encore instaurés.

5 – Accepter une licence trop longue au contrat En temps normal, la durée du droit d'auteur est de cinquante ans après la mort de l'auteur. Gardez bien en tête que plus la licence est courte, mieux ce sera. Pourquoi ? Pour donner à l'auteur le temps de voir s'il ou elle aime travailler avec l'éditeur.

6 – Accepter de payer pour la promotion de l'œuvre L'auteur ne doit jamais être obligé de débours des sommes pour la promotion de son œuvre et une telle clause ne doit pas apparaître au contrat. La promotion est une obligation de l'éditeur et celui-ci se doit de rembourser les dépenses encourues par l'auteur à l'occasion d'activités de promotion.

7 – Accepter que certaines paroles de l'éditeur soient contradictoires avec le contrat qu'il vous présente À la lecture du contrat, vous avez le devoir – pour votre propre intérêt – de signaler à l'éditeur tout écart de sa part dans les propos qu'il pourrait tenir avec vous. Osez le reprendre s'il se trompe ou contredit votre contrat. Le contrat écrit représente la réelle entente entre les parties. Par souci de transparence, ce qui est dit doit se retrouver par écrit, et vice versa.

8 – Ne pas prendre au sérieux les obligations des parties Les obligations des parties définissent les engagements que prennent l'éditeur et l'auteur l'un envers l'autre. Le contrat les lie légalement dans ces engagements et les parties doivent s'y conformer, sans exception. Si l'auteur doit éviter les contrats type au profit d'un contrat sur mesure à sa situation, celui-ci doit aussi rencontrer toutes les exigences de son contrat et respecter, par exemple, ses dates de tombées, sans quoi le contrat peut être résilié et l'auteur poursuivi.



L'Unique inaugure cette chronique au titre emblématique. Il s'agira, à chaque parution trimestrielle du journal de votre association, de rendre compte de la « vie de l'UNEQ » en vous signalant les principales actions que mènent l'Union et les projets qu'elle élabore.



Plus précisément, « La Vie de l'UNEQ » aura pour objectif d'informer les membres de l'Union des dossiers dont les administrateurs discutent et sur lesquels ils prennent des décisions lors des réunions de conseil d'administration et de jeter un éclairage sur la portion silencieuse de son travail.

Les membres du C.A. se réunissent au moins sept fois par année. Leur ordre du jour est fort chargé : on y trouve jusqu'à 30 points à aborder. Plusieurs reviennent d'une réunion à l'autre, et, naturellement, plusieurs s'y ajoutent. On peut diviser en deux grands groupes ces points : ceux qui concernent l'aspect syndical de l'UNEQ (la défense des intérêts des écrivains, de leurs conditions socio-économiques, etc.) et ceux qui ont un rapport avec la défense de la littérature québécoise (sa place dans l'enseignement, « Parlez-moi d'une langue », les échanges étrangers, etc.). Tous ces sujets demandent souvent des recherches, généralement faites par le personnel de l'Union et les comités, des discussions et des prises de décision par les administrateurs, qui sont souvent, par leur participation à des comités, en amont des propositions qui sont déposées.

Certains points sont courants. Par exemple, l'adoption des chèques (chaque membre examine la liste des chèques), les rapports d'activités des membres (à des comités à l'intérieur ou à l'extérieur de l'UNEQ, à des réunions, à des représentations à des événements littéraires, etc.), les demandes d'adhésion des nouveaux membres (leur dossier est présenté et il y a proposition pour accepter les membres soit comme titulaires, soit comme associés)

Pour vous donner une idée d'une réunion usuelle du conseil d'administration, nous prendrons celle du 16 mai dernier, qui s'est déroulée de 9 h 30 à 16 h (elles sont longues, les réunions du C.A.!).

L'un des premiers points à l'ordre du jour a été celui qui concerne la Loi S.32.01 sur le statut de l'écrivain. L'Union voudrait qu'elle soit plus efficace, qu'elle ait des dents (comme on dit), en particulier à propos du contrat. Nous essayons de trouver un mécanisme d'entente entre artistes et producteurs, mais il est difficile de le trouver, car on ne sait pas ce que les éditeurs souhaitent – sinon qu'ils ne veulent toujours pas entendre parler d'un contrat type ! Nous voulons que la ministre s'implique véritablement (elle nous l'avait promis) et qu'il y ait des résultats dans un délai raisonnable. Nous avons établi un calendrier de rencontres avec diverses personnalités du milieu politique pour que ce dossier avance.

Un autre dossier qui revient souvent au C.A. est celui de « La culture à l'école ». On sait que l'UNEQ a perdu le contrat d'achat des livres des écrivains qui allaient dans les écoles ; c'est maintenant à la charge des écoles ; de plus, l'ensemble du budget n'a pas augmenté depuis plusieurs années, il est toujours de 200 000 \$. La responsable du dossier, Geneviève Lauzon, tente avec le ministère de l'Éducation de trouver des solutions à ce manque d'argent.

Plusieurs autres sujets ont été abordés à cette réunion. Peuvent être cités ceux du prêt numérique en bibliothèque, de la Coalition pour la diversité culturelle (qui s'est vu couper de moitié son budget de fonctionnement), du comité Trans-Québec (qui devra bientôt se réunir), de la publicité dans L'Unique, des travaux à effectuer à la Maison des écrivains (infiltrations d'eau par la toiture), des écrivains en résidence en partenariat avec l'Union.

Comme on voit, on ne chôme pas à l'UNEQ !

► André Roy

9 – Accorder un droit de préférence Le droit de préférence est comme une promesse faite à l'éditeur que votre prochain livre devra être soumis à sa maison d'édition d'abord. Il s'agit d'une clause trop restrictive et vague dans ses termes comme « concurrence » ou « œuvre similaire ». Elle empêche l'auteur de jouir pleinement de son droit d'auteur.

10 – Ne pas demander d'à-valoir Un à-valoir est une avance sur les redevances d'un livre. Si l'éditeur ne l'accorde pas toujours, il n'en coûte rien de le demander et au pis aller, de se faire dire non. Mais sachez surtout que les à-valoir sont non remboursables, sans exception.

L'UNEQ offre à ses membres une heure de consultation juridique sans frais par douze mois.

► Ève Boissonnault

DES ROCHES ET LE CORPS

Le dernier de nos enchaînés, David Homel, nous aiguille vers le poète Roger Des Roches. Une seule question, de nombreuses pistes de réponses: un point de vue sur le corps qui se meut au cœur de l'univers poétique de Des Roches.

DH Il y a la poésie de Des Roches, dont on dit qu'elle s'inscrit depuis 1968 dans la modernité, dans l'incessante quête du neuf, de l'originalité, du « autre », puis il y a le personnage de Des Roches, dont on dit qu'il est ou qu'il paraît du côté du rock'n'roll, avec le *look*, les cheveux, le métal, les tatouages, la musculation même. Équation ou adéquation ? Poésie rock ? Poésie du corps, traversée par le corps, par le rock ?

RDR Je suis un enfant de mon époque. Le Des Roches de 13 ans, qui commençait à flirter avec la poésie – Rimbaud, Verlaine – et l'art du début du XX^e siècle – du cubisme aux premières abstractions –, s'est également fait rentrer dedans par le rock. Les Beatles, 9 février 1964, *Ed Sullivan Show*, et les choses changeaient soudain. Un avant et un après. Puis les Stones, six mois plus tard, les Rolling Stones, *Time is on my side*, cet avant-après plus sauvage. Puis Denis Vanier. *Je*, 1965. Et Claude Péloquin, *Les essais rouges*. Tout s'est donc mis en place et, entre 1965 et 1968, la poésie de Des Roches se forme, traversée par le surréalisme dans toute son étrangeté (Vanier, Tzara, Breton *et al.*) et le rock'n'roll, dans toute sa splendeur, et, enfin, en décembre 1968 (« *Mes December's Children à moi* », dit-il), paraissent aux *Herbes rouges* (la revue) des poèmes qui portent ces deux couleurs, l'une résolument française, l'autre dans sa version profondément britannique.

Et ensuite, plus d'une trentaine de livres. Qui cherchent, qui trouvent, qui recommencent. Soutenus – sans que ça paraisse toujours – par l'énergie de cette musique par rapport à laquelle toutes les autres musiques doivent maintenant se définir.

Et le corps, c'est le rock. Et le corps, c'est le surréalisme. Et le corps traverse les premiers poèmes, puis les autres poèmes ensuite, jusqu'à aujourd'hui. Pas le vrai corps du vrai poète, mais celui de la femme, des femmes, qui rencontre le corps de ce personnage Des Roches qui parlera au « je » jusqu'à aujourd'hui, mais qui n'est pas Des Roches, hein, celui de la chair et des os, mais le fictif, une partie de l'œuvre, l'indissociable de l'œuvre. C'est un corps sexué. C'est une poésie sexuée, crue, non enrobée de finesses métaphoriques, comme *Satisfaction* est cru –, une poésie qu'on pourrait parfois, selon les livres, qualifier de pornographique tant tout y est clair. Cette poésie-là n'est surtout pas le lieu du non-dit. Et, plus généralement, elle est le lieu

(la poésie l'est peut-être *de facto*) de la construction, de la reconstruction, de la traduction, de l'invention d'un réel à travers corps, sexe, langue, sens, images, pensée réfléchie ou pas.

Le poète Des Roches n'a pas d'autre but que cela : faire voir ; voir en même temps qu'il fait voir.

En écriture depuis 48 ans, traversé par le rock, toujours, par la littérature de science-fiction et d'horreur (faut pas oublier ça non plus !), par la chair et les corps, par les livres et les styles des autres, par le français et l'anglais, les mots, les mots, le poétique et le « non-poétique », les mots, les mots : faire voir ; voir en même temps qu'il fait voir.

Le Des Roches public, avec sa volonté que le rock'n'roll ne le quitte jamais, qui a emprunté au métal certains de ses signes distinctifs, regarde ses poèmes aller. Il les regarde comme les animaux étranges qu'ils sont. Ces poèmes ne parlent pas de son corps, celui de la vraie chair et des vrais os ; ils parlent dorénavant, entre autres – à travers des images surréalistes qui permettent tout –, du temps qui passe, du temps qui détruit et rend les choses fébriles devant l'arrivée de la destruction.

Le vrai corps combat l'âge et se muscle au gym et se décore : bijoux, tatouages, chevelure.

LeDesRochesdanslespoèmes n'en sait rien.

CV:

Né en 1950 à Trois-Rivières, Roger Des Roches vit et publie à Montréal depuis 1968, année qui a vu paraître ses premiers poèmes dans la revue *Les Herbes Rouges*. Nombre de recueils ponctuent l'évolution de son oeuvre. Depuis 2002, il a aussi publié plusieurs romans jeunesse chez Québec Amérique, parmi lesquels la série *Marie Quatdoigts*. (J.-F. Caron)

**Et le corps, c'est le rock.
Et le corps, c'est le
surréalisme. Et le corps
traverse les premiers
poèmes, puis les autres
poèmes ensuite, jusqu'à
aujourd'hui.**



Photo : © Nathalie Constant, 2011

UN ÉCHO ARGENTIN



n matière de Culture, l'Argentine est un pays qui a été historiquement tourné vers l'Europe et, dans une bonne mesure, vers la France; cela explique que l'enseignement de la langue et de la littérature d'expression française soit encore fondé, presque exclusivement, sur ce modèle. Or, l'intérêt pour le Québec en Argentine, quoique récent, s'accroît depuis quelques années grâce aux nombreux efforts de diffusion de la culture canadienne dans la région (conférences, tournées d'écrivains et de professeurs, ouverture de Centres d'études canadiennes, bourses, etc.).

Ce fut à l'université, il y a une dizaine d'années, que j'eus l'occasion de lire, pour la première fois, des extraits d'œuvres littéraires québécoises pendant mes études de premier cycle. Mais la passion pour cette littérature m'est venue, peu de temps après, lors d'un séjour d'études à la Faculté des Lettres de l'Université Laval. Je ne connaissais, à vrai dire, quasiment rien sur le Québec, d'où ma grande surprise en découvrant tout un univers d'écrivains et de textes qui m'interpellaient par des problématiques que je sentais beaucoup plus proches de ma réalité et de l'histoire de mon pays que celles que pouvaient aborder bien des œuvres européennes. Ainsi, je devorai toutes sortes d'ouvrages afin de comprendre la genèse de cette société complexe et passionnante. Puis, avec un certain bagage de connaissances littéraires et avec l'acquisition d'ouvrages marquants, je revins dans mon pays embrassant le projet de partager avec mes collègues et étudiants, tout ce que j'avais appris à Québec.

J'ai trouvé, à La Plata et à Buenos Aires, un public très intéressé et peut-être aussi fasciné que moi pour cette littérature nouvelle, différente, moderne et souvent

très proche de nos inquiétudes, de nos questionnements, de notre histoire d'ancienne colonie européenne, de peuple américain dans un pays énorme et au bout du continent, de pays d'immigrants, à la recherche d'une identité et d'une spécificité... J'ai si souvent reconnu l'Argentine, dans les contradictions et les ambiguïtés du peuple québécois, dans son désir d'émancipation et d'autosuffisance, dans sa richesse et ses faiblesses, dans ses débats linguistiques et sa revendication d'une reconnaissance de la distinction québécoise! C'est sans doute tout ce qui nous rapproche, mais aussi tout ce qui nous différencie du Québec, qui provoque en nous cette attraction si particulière pour votre littérature et votre culture, ce qui nous donne envie d'en savoir plus et – notamment pour ceux qui étudions la langue et la littérature d'expression française – de regarder vers de nouveaux horizons.

Qu'en est-il aujourd'hui de la littérature québécoise en Argentine? Il me semble qu'elle a encore très peu de lecteurs, d'une part, à cause de l'énorme difficulté d'accès matériel aux textes; d'autre part, en raison de la barrière linguistique – les traductions vers l'espagnol étant peu trouvables. Ainsi, tant que l'accès bibliographique dépendra de la bibliothèque personnelle des professeurs ou des chercheurs, et tant que les textes ne seront disponibles qu'en français, il est fort probable que son lectorat restera réduit et universitaire. Cependant, il est très encourageant de voir s'éveiller en tous ceux qui découvrent l'univers des lettres québécoises, un intérêt et une curiosité qui modifient leur regard sur l'Amérique du Nord et sur le Canada.

En ce qui me concerne, cette découverte a bouleversé non seulement le cours de mes études et mes perspectives professionnelles, mais encore mon rapport avec la langue française et mon regard sur ma propre histoire. J'estime donc que l'élargissement lent, mais progressif, des notions de *langue* et *littérature* françaises dans le milieu académique argentin va contribuer à l'élaboration d'un environnement ouvert aux écritures d'horizons multiples, parmi lesquelles, la littérature québécoise a, sans nul doute, un grand rôle à jouer.

► Valeria Liljeström

CV:

Valeria Liljeström, argentine d'origine, est professeure de littérature française et francophone à la Faculté des Humanités et à l'École de Langues de l'Université Nationale de La Plata. Elle a beaucoup voyagé pour ses études (entre autres à l'Université de Bourgogne) – elle s'intéresse d'ailleurs à la littérature québécoise depuis sa spécialisation en études littéraires à l'Université Laval. (J.-F. Caron)

DÉMISSION EN BLOC À L'UNIQUE

À l'aube de la production de son numéro de printemps, l'équipe de rédaction de *L'Unique* a été informée des nouvelles visées du conseil d'administration à l'égard du journal. Désormais, celui-ci devait s'afficher plus syndical, plus revendicateur, plus radical et refléter davantage les dossiers à défendre et les services aux membres. Il fallait donc soudainement éliminer chroniqueurs et chroniques : *Bon à tirer*, *Portrait*, *Le brûlot*, la relève..., ce pourquoi plusieurs de nos membres avaient été spécifiquement recrutés. Cependant, il était possible de conserver les rubriques comme *Mot de la présidente*, les pages des régions, *Entretiens enchaînés*, *Vu d'ailleurs*, *Écrire sous influences*, *En résidence*..., toutes créées par l'équipe pour donner la parole aux membres. Bref, le bilan reflétait que devait être banni du journal tout ce qui était écrit par les membres du comité de rédaction et, poursuivi, que ce qui était constitué d'articles de commande. En plus, dorénavant, le conseil d'administration donnerait, avant chaque numéro, la liste des sujets à traiter, comme si le comité de rédaction se trouvait sous tutelle.

Face à ces demandes, les membres dudit comité furent d'abord interloqués, puis se sont investis en réflexions, discussions, rencontres et échanges de courriels. Le comité de rédaction, tout comme le rédacteur en chef, auront donc maintenant un rôle de recherche et de coordination, voire de répartition des sujets et non plus de conception, encore moins celui de donner ton et couleur à cet organe d'information des membres qui devrait s'afficher différent et compléter les quatre autres déjà à la disposition du C.A. soit le site Internet, la page Facebook, le bulletin électronique et les envois par courrier.

À partir de ces observations, il était difficile, pour tous comme pour chacun, de percevoir notre pertinence comme individus et comme équipe. Il nous était

Les chroniques qui ont été éliminées donnaient la parole à répétition aux mêmes individus. Celles qui ont été retenues renouvelaient les signataires à chaque numéro. Quant à la relève, elle trouvera sa place dans les différentes sections du journal. La cantonner à des pages spécifiques posait des difficultés et ne faisait pas l'unanimité. Par ailleurs, les rencontres avec l'exécutif et la direction n'avaient pas pour but de contrôler la production de contenus mais d'informer *in extenso* le rédacteur en chef, qui ne faisait pas partie du C.A., de ce qui y avait été discuté et décidé.

► Danièle Simpson,
présidente

même devenu ardu d'imaginer ce que nous pourrions vouloir écrire dans la nouvelle formule. Finalement, nous avons donc convenu individuellement et collectivement que le journal souhaité par la direction n'était pas celui que nous souhaitions et pouvions faire, c'est-à-dire, le produit d'un travail d'équipe tâchant de refléter les réflexions et préoccupations des écrivaines et des écrivains sur divers sujets.

Les membres du comité de rédaction de *L'Unique* : Bernard Pozier (rédacteur en chef), François Jobin (membre fondateur), Sylvain Campeau (membre), Isabelle Gaumont (membre – relève), Jocelyne Delage (membre), Dominique Gaucher (chroniqueuse : *Le brûlot*) et Mélanie Gélinas (recrue de la relève), à regret, ont donc fait parvenir au conseil d'administration leurs lettres de démission, d'ailleurs longtemps restées sans écho.

► Bernard Pozier,
ex-rédacteur en chef

D'abord, je tiens à saluer le travail de tous ceux qui ont fait vivre *L'Unique* depuis sa création. C'est d'ailleurs avec beaucoup de respect et d'humilité que je chausse aujourd'hui les bottines de Bernard Pozier, respect qui m'interdisait jusqu'ici de me prononcer à propos de la façon dont la transition s'est faite au journal. Je ne voulais pas m'immiscer dans cette histoire qui ne me regarde, au fond, que parce que je suis le suivant.

Je me sens toutefois interpellé par les préoccupations relatées dans cette lettre signée par le précédent comité de rédaction. Je tiens à mon indépendance journalistique et je ne saurais tolérer que mon travail ou celui de mon équipe soit placé sous quelque forme de tutelle que ce soit. Si telles avaient été les conditions, je n'aurais jamais accepté ce poste.

Nous avons la ferme conviction que l'ajustement de la ligne éditoriale de *L'Unique* demandé par le conseil d'administration se justifie – Danièle Simpson l'a très bien fait ci-contre – et saura faire ses preuves. Nous savons fort bien que suggérer n'est pas limiter, et que nous pourrions trouver une juste place pour exprimer notre créativité, ce dont fait déjà la preuve le présent numéro. Avec fougue, imagination et curiosité, notre équipe est prête à relever les défis nouveaux qui attendent *L'Unique*.

► Jean-François Caron,
rédacteur en chef

Collaboration spéciale de Stéphanie Lemétais

Nouvelles pratiques, nouvelles tendances

Un programme atypique au Conseil des Arts de Montréal

Le programme Soutien des pratiques émergentes (SPE) du Conseil des arts de Montréal sollicite la création numérique et interdisciplinaire.

« *Innovateurs recherchés!* », voici comment est présenté le programme *Soutien des pratiques émergentes* (SPE) créé il y a tout juste un an, à l'initiative du Conseil des arts de Montréal.

Pourquoi ?

Pour des projets ponctuels, novateurs, surprenants, originaux, où l'expérimentation des nouvelles technologies sera à l'honneur. Il encourage à « transgresser les frontières disciplinaires », c'est donc l'occasion de travailler en collaboration avec des créateurs de toutes disciplines artistiques et sortir, avec d'autres, des sentiers battus.

Pour qui ?

Pour des organismes de Montréal.

Pour quand ?

Le concours ouvrira de nouveau au début de l'année 2013 : quelques mois, donc, pour y rêver, pour y penser, pour s'associer et aller de l'avant. Pour en savoir plus :

www.artsmontreal.org

Forum sur la création littéraire au Québec

Qu'avons-nous fait, où en sommes-nous, où va-t-on ?

Le Conseil des arts et de lettres du Québec souligne qu'en tout temps il est possible de consulter le bilan du Forum sur la création littéraire au Québec (tenu en mai 2011) disponible sur son site Internet depuis avril 2012.

Le mot d'ordre du Forum sur la création littéraire au Québec était de déterminer les grands enjeux actuels reliés à la pratique et au développement du milieu littéraire : développement et diffusion de la création québécoise, enjeux du numérique, conditions socio-économiques des écrivains, défis de la vie associative, circulation de la littérature orale, nouveaux espaces de création.

Six ateliers retraçaient les grandes préoccupations du milieu littéraire. Le bilan reprend chaque atelier, agrémenté de citations éclairées des écrivains participants.

Consultez la publication sur le site du CALQ :

www.calq.gouv.qc.ca/fclq/sommaire.htm

La relève aux Jeux de la Francophonie en 2013

Le Conseil des arts du Canada, en collaboration avec Patrimoine canadien, sélectionne de jeunes écrivains pour les Jeux de la Francophonie, à Nice en 2013.

La relève aux Jeux de la Francophonie est un concours en trois étapes à l'attention des 18-35 ans, une aventure unique qui pourrait leur ouvrir les portes de la scène internationale.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 20 juillet, volet littérature (nouvelle). Pour plus d'information :

jeuxfranco.conseildesarts.ca

Et n'oubliez pas de consulter le blogue du Conseil des arts du Canada :

blog.canadacouncil.ca/fr

L'UNIQUE DANS VOS RÉSEAUX

Dans
Internet

Extrait du blogue

Une équipe vivante et prête au défi. Mais aussi un projet d'avenir, une vision. Et un objectif: la proximité. Ça signifie que nous voulons nous rapprocher des membres de l'UNEQ, leur donner voix au chapitre. Nous rapprocher aussi de l'organisation qui nous unit, l'UNEQ, qu'on la connaisse et comprenne mieux, qu'on sache ses combats passés, présents et futurs – combats qui sont aussi les nôtres. En nous rapprochant de l'un et de l'autre, nous espérons devenir une passerelle, une possibilité de rencontre. Et à terme, permettre qu'une véritable communauté se confirme entre les auteurs eux-mêmes, et entre les membres et leurs représentants.

Le premier numéro de *L'Unique* publié sous ma houlette n'était pas encore disponible que déjà, nous avons fait du kilométrage sur le chemin de nos aspirations. Nous avons entamé un processus de développement horizontal de *L'Unique*... Une bien drôle de façon de dire que nous sommes maintenant présents dans Internet, entre autres sur les réseaux Facebook et Twitter.

C'est dans cette optique que nous avons créé un tout nouveau blogue, une plateforme virtuelle que nous espérons conviviale. *L'Unique blogue* ne sera pas une simple reproduction du journal, mais un tout nouvel outil complémentaire. Nous y lèverons le voile sur les coulisses de la production de notre publication et proposerons du contenu original, des photos, des vidéos... Bien sûr, nous pourrons y diffuser aussi des informations primordiales sur les activités de l'UNEQ, un aperçu du journal à venir, quelques articles en premier... Il n'y aura de limite que celle de notre créativité, et cette limite, nous ne la connaissons pas encore.

Nous vous convions donc, amis auteurs et amateurs de littérature québécoise, à vous approprier ce tout nouveau lieu de rencontre et d'échange où vous pourrez aussi laisser votre trace, et faire entendre votre voix sur différents sujets – dans le respect, bien sûr, des idées et des individus, et dans un esprit d'ouverture qui permettra de voir foisonner la richesse de nos points de vue et de nos réflexions.

Bref, bienvenue chez vous.

luniquejournal.wordpress.com

► Jean-François Caron